

« Le choix d'OP verticales était peut-être une erreur »

Elles sont là pour révolutionner la relation entre les éleveurs et leurs laiteries. Et si leurs responsables ont pleinement conscience de cette charge, les acteurs historiques de la filière ont bien du mal à changer d'époque. Les industriels ne peuvent plus décider seuls des volumes. L'interprofession n'a plus le droit de parler du prix du lait. Le syndicalisme, qui a fait de ce thème son principal cheval de bataille, se trouve exclu des négociations. Dans ces conditions, malgré les lois qui consacrent leur existence, les OP peinent encore à prendre la place qui leur revient. Il leur a d'abord fallu se structurer, réunir des adhé-

rents, obtenir leur agrément. C'est aujourd'hui chose faite. La majorité des OP sont de type vertical, c'est-à-dire liées à une seule laiterie, et sans transfert de propriété. *« Pour beaucoup, c'était plus simple de démarrer comme ça, et cela convenait aux laiteries, se souvient Johann Barbe, président de l'UPLV. En fait, c'était peut-être une erreur. »* Car il en résulte une fragilité : l'OP peut difficilement entrer en conflit avec un acheteur unique. Les OP transversales sont plus rares. Des industriels, tel Lactalis, ont au début eu du mal à les accepter. *« Ce modèle donne accès à des informations sur différentes laiteries explique Denis Jehannin, chez FMB Grand Ouest. Il ouvre aussi des perspectives pour les éleveurs qui recherchent des volumes car on peut leur proposer plusieurs acheteurs. »* La négociation des contrats a ensuite mobilisé toute l'énergie des OP. Qu'elles soient opposées à ce nouveau type de relations ou simplement réticentes, bien des laiteries leur ont donné du fil à